

Et il y a ici plus qu'une excitation coupable des passions ambitieuses des masses, il y a encore dans cette spoliation brutale, qu'on veut légaliser, M. de Mun le fait bien voir, " la préparation de la plus cruelle et de la plus amère des déceptions ". Quels sont, en effet, en grande partie, les immeubles des congrégations religieuses ? Des hôpitaux, des orphelinats, des collèges. . . . Or, qu'est-ce que cela va rapporter pour la fameuse *casse des retraites* aux ouvriers ?

" Il y a dans le pays — il faut citer ce beau passage ! — une congrégation religieuse qui s'appelle les " Petites Sœurs des Pauvres ". Ses immeubles comptent dans le fameux *milliard*. Que rapportent-ils ? Je sais qu'il y a là des vieillards qui sont recueillis dans la misère, qu'on loge, qu'on couche, qu'on soigne et qu'on nourrit. Je sais ce que cela coûte, mais je ne sais pas ce que cela rapporte. (Appl. à droite). "

Le même argument, on le comprend, peut se présenter pour le grand nombre de toutes ces propriétés, asiles des petits et des vieux, des pauvres et des souffrants. Il ne perd guère sa force non plus lorsqu'il s'agit des collèges. L'Etat sait ce que lui coûtent les lycées ? Qu'on fasse un rapprochement avec les écoles libres, il sera significatif.

Et en supposant même, continue en substance le puissant argumentateur, que le gouvernement s'empare de tous les biens ou *possédés* ou simplement *occupés* par les religieux, il faudra, pour réaliser le *milliard* et le verser aux fonds de retraite, vendre ces biens, payer les hypothèques. . . . ! A qui vendra-t-on ces hôpitaux, ces orphelinats et ces collèges. . . . ?

En un mot, ce *milliard* c'est un fantôme que les hommes du gouvernement ont voulu jeter aux yeux du peuple, comme un épouvantail, pour le tromper sciemment ; c'est un fantôme qui s'évanouit dès qu'on veut le saisir !

On pourrait encore ajouter que le gouvernement, dans son projet actuel, fait des réserves qui diminuent d'autant le merveilleux *milliard*. Parcequ'en effet il ne peut songer, pour le moment, à imposer au pays l'équivalent du bannissement de toutes les congrégations, il proclame, d'accord avec la commission, qu'il ne touchera pas aux biens des congrégations autorisées. Vous voyez en conséquence ce pauvre *milliard* aller toujours s'affaiblissant.

N'insistons pas cependant sur ce dernier point. Il ne faudrait pas